

**PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC QUENOUILLE
(APLQ)
TENUE À L'AUBERGE LE P'TIT BONHEUR,
DIMANCHE LE 11 JUIN 2006**

1- Quorum et avis d'assemblée

Le président de l'Association, Paul Brossard, agit à titre de président d'assemblée et Jean Blanchard, directeur, agit à titre de secrétaire de l'assemblée. L'assemblée ayant été dûment convoqué selon l'avis, joint en Annexe A, et le quorum étant atteint, l'assemblée est régulièrement tenue.

La liste des personnes présentes à l'assemblée est jointe à l'Annexe B du procès-verbal.

Le président Paul Brossard souligne la présence de Madame Berthe Bélanger, mairesse de municipalité de Val-des-Lacs.

2- Adoption de l'ordre du jour

À la demande de Mme Berthe Bélanger, M. Paul Brossard demande que les items 7 et 9 soient traités en début de la rencontre.

Sur proposition de Daniel Charron, et appuyée par Robert Lafontaine, l'ordre du jour est adopté tel que modifié.

7- Rapport sur l'évolution du dossier du barrage du Lac Quenouille

Mme Berthe Bélanger remercie l'Association du Lac Quenouille de son implication dans ce dossier. Elle nous informe que la Municipalité de Val-des-Lacs a retenu un bureau d'ingénieur pour faire l'évaluation du barrage. Si des défauts sont constatés, il reviendra pour proposer les alternatives de solutions. La gestion d'un barrage, tel que celui du Lac Quenouille, est assujettie à des normes de contrôle rigoureux tels que l'analyse de l'état du barrage et la tenue d'un registre de toutes les interventions faites au barrage, incluant le contrôle du niveau de l'eau.

Soyez assuré de notre volonté à assurer une saine gestion du barrage afin que ses riverains ne soient plus préoccupés par son avenir.

9- État de santé du Lac Quenouille

Mme Berthe Bélanger nous mentionne que la Municipalité de Val-des-Lacs a appuyé plusieurs actions sur le suivi des Lacs : Étude d'eutrophisation, Carnet de bord, Étude du littoral(sédiments et plantes aquatiques).

En 2006, la municipalité de Val-des-Lacs a été sélectionnée pour faire parti du programme Bleu Laurentides. Ce programme est administré par le CRE-Laurentides, et est soutenu par le CCE- de Val-

des-lacs (Comité Consultatif en Environnement). Grâce à ce programme, un agent de liaison sera sur place pour toute la saison estivale et accompagnera les associations dans leurs démarches sur le suivi de leur lac.

Mme Bélanger présente les deux agents de liaison qui l'accompagnent, soit Geneviève Roy et Lucie Bouchard. Geneviève Roy est attitrée à la Municipalité de Ste-Agathe et nous assistera pour la partie Ste-Agathe-Nord du Lac Quenouille.

Lucie Bouchard est attitrée à la municipalité de Val-des-Lacs et fera le suivi des principaux lacs de Val-des-Lacs, soit : Lac Quenouille, Lac Gagnon, Lac Joseph, Lac l'Original, Lac Du Rocher Lac à l'Île et le Petit Lac l'Original. Leur travail aidera aussi la Municipalité à élaborer son plan d'action pour les prochaines années.

Mme Geneviève Roy explique son rôle en tant qu'agent de liaison. Elle se dit préoccupée par le reboisement des rives et l'état des fosses sceptiques.

Mme Lucie Bouchard apprécie être présente à notre assemblée et nous assure son entière collaboration. Elle prévoit organiser en août une journée où des conférenciers traiteront de sujets touchant les lacs.

Les participants ont exprimé leurs attentes sur un suivi rigoureux des coupes de bois, sur le respect des règlements concernant les vidanges des fosses sceptiques, et sur les tentatives de remblayage de zones marécageuses.

En ce qui a trait à la possibilité de détérioration du lac, Mme Bouchard fera des recommandations qui permettront d'axer nos énergies pour améliorer l'état du lac. L'intervention première pour réduire la présence d'algues comme le myriophylle est d'arrêter de les nourrir. (présence d'engrais dans la bande riveraine, déboisement excessif, et le mauvais état des fosses sceptiques).

Un membre nous a rappelé qu'il y a 20 ans, on pouvait boire l'eau sans crainte.

3- Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tenue le 5 juin 2005

Le Procès-verbal a été remis aux membres avant la rencontre. M. Paul Brossard résume les sujets traités au procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 5 juin 2005.

Sur proposition de Robert Lafontaine, dûment appuyée par Murielle Rousseau, le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 5 juin 2005 est adopté.

4- Dépôt et approbation des états financiers au 31 décembre 2004.

Mme Yolande Blanchard présente les états financiers de l'Association en date du 31 décembre 2005. Les revenus s'élèvent 2100.11\$. soit : 1800\$ provenant des cotisations et 300\$ provenant d'une subvention de la municipalité pour l'étude et l'analyse du littoral. Les déboursés ont totalisé 2989.32\$ et entraîne un déficit de 889.21\$. Cet écart défavorable est causé par les dépenses additionnelles de l'assemblée générale juin 2005, pour souligner le 40^{ième} anniversaire de l'association.

Sur proposition de Richard Casavant et appuyée par Lise Thibault, l'acceptation des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2005 est adoptée, dont copie est jointe à l'annexe C.

5- Ratification de l'absence de nomination de comptables ou de vérificateurs pour l'année en cours.

Sur proposition de Robert Lafontaine dûment appuyée par Daniel Charron et adoptée à l'unanimité, il est résolu de confirmer qu'aucun comptable ni vérificateur ne soit nommé pour l'exercice en cours.

6- (Item sans sujet)

7- (Traité en début d'assemblée)

8- Accès pour la mise à l'eau des bateaux

M. André Bélanger nous informe qu'il y a une descente de bateaux sur le chemin du Lac Quenouille, près de la Plage Charron, et qui est opéré par François Gagnon. Son numéro de téléphone est (819) 326-0980. L'accès est barré avec un cadenas.

M. Robert Lafontaine nous informe qu'il s'occupe de la descente de bateaux sur le chemin Laurin. Il exige qu'une preuve de résidence autour du lac soit fournie. Il offre l'entrée du bateau au printemps et la sortie du bateau à l'automne.

Mme Loraine Meunier insiste sur l'exigence de permettre l'accès à l'eau qu'aux bateaux des résidents pour éviter la contamination du lac. André Bélanger s'occupera à veiller à ce qu'il n'y ait pas de bateaux provenant de gens de l'extérieur.

Il ajoute que le dernier rapport d'analyse du Réseau de surveillance volontaire des lacs, fait état, à la station de mesure « A », d'une abondance des plantes aquatiques ce qui est indicateur de forte productivité. Le Lac Quenouille présente donc des signes de vieillissement. Des mesures visant à limiter les apports de matières nutritives provenant des activités humaines devront être mises en place pour ralentir ce processus.

9- (Traité en début d'assemblée)

10- Objectifs et priorité d'action

Les objectifs proposés par le président sont :

- Le reboisement
- Le suivi des fosses sceptiques

11- Nomination des membres au conseil d'administration

Les postes à combler sont ceux de vice-président, secrétaire, trésorier et 2 administrateurs

Nomination d'un président d'un d'élection

Gilles Beaulieu est proposé par Paul Brossard
appuyé par Robert Lafontaine
Gilles Beaulieu accepte

Nomination d'un secrétaire d'élection

Richard Casavant est proposé par Michel Charbonneau
appuyé par Jean Blanchard
Richard Casavant accepte

ÉLECTIONS

Poste de vice-président : mandat 2006-2008

André Bélanger est proposé par Daniel Charron
 secondé par Paul Lamothe
 André Bélanger accepte

Michel Galataud est proposé par Robert Lafontaine
 appuyé par Jacques Speight
 Michel Galataud accepte

Le président d'élection demande le vote à main levée

André Bélanger : 9 votes

Michel Galataud : 10 votes

Michel Galataud est élu par majorité Vice-président

Poste de secrétaire : mandat 2006-2008

Louise Bouthillier est proposée par Jean Blanchard
 secondé par Michel Galataud

Louise Bouthillier est élue par acclamation

Poste de trésorier : mandat 2006-2007 (fin du mandat 2005-2007)

Yolande Blanchard est proposée par Jean Blanchard
 secondée par Michel Galataud

Yolande Blanchard est élue par acclamation

Deux postes d'administrateur : mandat 2006-2008

Richard Casavant est proposé par Robert Lafontaine
 appuyé par Jacques Speight
 Richard Casavant accepte

Lise Thibeault est proposée

Lise Thibeault refuse

Michel Charbonneau est proposé par Richard Casavant
 appuyé par Michel Arseneault
 Michel Charbonneau accepte

Richard Casavant et Michel Charbonneau sont élus par acclamation

Poste d'administrateur : mandat 2006-2007

Pour remplacer le poste d'administrateur détenu par Michel Galataud, dont le mandat se termine en 2008 et qui a accepté l'offre de candidature au poste de vice-président.

Jacques Speight est proposé par Jean Blanchard
 appuyé par Robert Lafontaine
 Jacques Speight accepte

Jacques Speight est élu par acclamation

Note :

Le poste suivant n'étant pas à combler, il continue d'être détenu par la même personne.

Président	2005-2007	Paul Brossard
-----------	-----------	---------------

12- Cueillette de suggestions

(aucune suggestion n'est proposée)

Avec la permission du conseil, Mme Murielle St-Charles présente des produits bio-dégradables. Suite à sa recherche sur des produits non dommageables pour les lacs, Mme St-Charles a arrêté son choix sur les Produits Lemieux. Elle en fait la vente et la livraison. Elle a apporté quelques produits en démonstration.

13- Divers

M Daniel Gagnon propose qu'on félicite le conseil d'administration pour le travail réalisé dans le dossier du barrage.

Cette proposition faite par Daniel Gagnon est appuyée par Gilles Beaulieu et adoptée.

14- Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Jacques Speight et appuyée par Robert Lafontaine.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun nouveau point n'étant soumis, l'assemblée est levée.

PV adopté le 20 mai 2007 et signé par :

Signé :

Paul Brossard,
Président

Jean Blanchard,
Secrétaire d'assemblée